



2020 – 31 Mai

GAN n° 05

Groupe d'Avis aux Navigateurs

SOMMAIRE

1. INFORMATION1

1.1. Avertissements spéciaux.....	3
1.2. Avertissements urgents de navigation (AVURNAV)	3
Les avertissements parus du 01 au 31 mai 2020.	3
Récapitulatifs des avertissements en vigueur.	6
1.3. Avis aux navigateurs (AVINAV)	10
1.4. Avis préliminaires, temporaires et divers	12
Liste des avis préliminaires, temporaires et divers parus du 01 au 31 mai 2020.	12
Récapitulatif des avis préliminaires, temporaires et divers.	13
1.5. Avertissement NAVAREA.....	15
Avertissement NAVAREA II.	15
Avertissement NAVAREA III.	15

2. CORRECTIONS 16

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	16
2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines.....	16
2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines	19
2.3.1. Correction temporaire.	19
Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc) parus du 01 au 31 mai 2020.	19
Récapitulatif des corrections (Zone Méditerranée).	19
Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc) parus du 01 au 31 mai 2020.	20
Récapitulatif des corrections (Zone Atlantique).	20
2.3.2. Correction permanente.	21
2.4. Autres ouvrages.....	22

3. MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS..... 23

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM.....	23
3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines.....	23
3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines	23
3.4. Autres ouvrages.....	23

Glossaire

Français

English

Principaux mots courants utilisés dans le GAN

Principal key Words used in NTM

Porter	Insert
Ajouter	Add
Rayer	Delete
Remplacer, modifier	Amend
Déplacer ... de x en y	Move ... from x to y
Remplacer y par x	Replace y with x
Au Sud de	Southwards
Au SW de	South-westwards
Cadre Ouest, cadre Sud (de la carte)	W border, S border
Entre	Joining
A toucher le point a) ci-dessus	Adjacent to ... a) above
Voisin du point a) ci-dessus au NE	Close NE of ... a) above
Etendre la courbe de 100 m vers le NE pour inclure	Extend 100 m contour NE to enclose
Entourée d'une courbe de 200 m	Enclose by 200 m contour
Trait tireté	Pecked line
Trait pointillé	Dotted line
Un seul trait plein	Single firm line
Un double trait plein	Double firm line
Annexe graphique	Accompanying block
Nota	Accompanying note

ABREVIATIONS ET SYMBOLES :

(P) : Avis préliminaire.

(T) : Avis temporaire.

(G) : Avis général.

® : Rectificatif.

AVURNAV : Avertissement Urgent de Navigation.

AVINAV : Avis aux Navigateurs.

NOTE : Pour tout renseignement relatif à la navigation et à la sécurité maritime dans les eaux sous juridiction marocaine, la Division Hydrographie, Océanographie et cartographie de la Marine Royale met à votre disposition l'adresse suivante :

DIVISION HYDROGRAPHIE, OCEANOGRAPHIE ET CARTOGRAPHIE DE LA MARINE ROYALE

Boulevard Mohammed ESSOUSSI
1^{ère} Base Navale, Casablanca. MAROC
Tel : 06 50 89 08 29 - Courriel : dhoc-cdiv-mr@far.ma

CHAPITRE 1.

INFORMATIONS

1.1. Avertissements spéciaux.

Néant

1.2. Avertissements urgents de navigation (AVURNAV)

Les avertissements parus du 01 au 31 mai 2020.

AVURNAV 094/20. Atlantique – Skhirat – Zone de navigation réglementée (DIV OPS).

1. Zone de navigation réglementée est instaurée à compter du 30.05.2020, délimitée par les coordonnées suivantes :

- A : L = 33° 54,20' N — G = 007° 00,00' W ;
- B : L = 33° 50,60' N — G = 007° 06,50' W ;
- C : L = 33° 54,20' N — G = 007° 08,90' W ;
- D : L = 33° 57,70' N — G = 007° 02,50' W.

2. Interdiction de pêche, de mouillage et de toute activité nautique dans cette zone ;

3. Les navires, embarcations et engins nautiques doivent éviter de traverser cette zone.

Aussi, vous demanderais-je de bien vouloir assurer une large diffusion au présent AVURNAV.

AVURNAV 093/20. Atlantique – Port de Casablanca – Remise en service feu (VTS CASA).

Feu de la jetée transversale Moulay Slimane extrémité, du port de Casablanca, [Oc(2).R.6s], objet AVURNAV NR 081/DHOC du 11.05.2020 est remis en service. (LF.14400)

AVURNAV 092/20. Atlantique – Port de Casablanca – Extinction feu (VTS CASA).

1. Feu de Silo à grains SOSIPO du port de Casablanca [Oc(4).WR.12s], est éteint (LF.14600).

La position géographique dudit feu est comme suit (WGS 84) :

- L : 33° 36,20' N — G : 007° 36,60' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en marche.

AVURNAV 091/20. Méditerranée – Abords de Tétouan – Ecopage (DIV OPS).

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 01 au 05.06.2020 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

- A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;
- B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 051700 Juin 20.

AVURNAV 090/20. Atlantique – Large Assilah – Canot de pêche artisanale à la dérive (MRCC

RABAT).

1. Canot de pêche artisanale dénommée « LOUZA », portant N° 4-1392, sans occupants est localisée à la dérive le 27.05.2020 à 15h00, à la position (WGS84) :

➤ L = 35° 27' N – G = 006° 09' W.

2. Veille attentive et prudence conseillée.

AVURNAV 089/20. Atlantique – Port Dakhla – Rejet d’une bouée (3°BIMAR).

Bouée d’atterrissage « DK » (Fl.W.10s) balisant le chenal d’accès au port Dakhla, objet AVURNAV N° 086 /DHOC du 22.05.2020, est rejetée par la mer le 23.05.2020 à la position : L = 22° 46' 14,82" N — G : 016° 19' 45,83" W.

AVURNAV 088/20. Atlantique – Port de Mohammedia – Récupération bouée (SECMAR/CENTRE).

Bouée houlographe de couleur jaune « DATAWELL » [Fl(5)Y.10s] (LF.13450) du port de Mohammedia, objet AVURNAV NR 084 /DHOC du 15.05.2020, est récupérée le 22.05.2020 par position (WGS84) :

➤ L = 33° 54,90' N — G : 006° 58,90' W.

AVURNAV 087/20. Méditerranée – Abords de Tétouan – Ecopage (DIV OPS).

1. Activité aérienne d’entraînement d’écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 26 au 29.05.2020 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

➤ A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;
 ➤ B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;
 ➤ C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;
 ➤ D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 291700 Mai 20.

AVURNAV 086/20. Atlantique – Port Dakhla – Disparition bouée (SECMAR/SUD).

1. Bouée d’atterrissage « DK » (Fl.W.10s), balisant le chenal d’accès au port Dakhla, située à la position (WGS84) : L = 23° 36,35' N — G = 016° 00,11' W, est signalée disparue. (LF 20300).

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en place.

AVURNAV 085/20. Atlantique – Port de Safi Atlantique – Balisage (ANP).

Les caractéristiques du balisage du port de Safi atlantique (nouveau port de Safi) sont comme suit :

Nom Localisation	position	Caractéristiques	Elévation	Portée	Description structure	Informations complémentaires
Jetée principale- extrémité SW	32 10,47 N 009 16,79 W	Q R 1,2s	25	13	Tour métallique rouge et base blanche. 14	Contient une balise AIS codée « nouveau port de Safi ».
Jetée principale épi SE Extrémité	32 10,55 N 009 16,66 W	Fl R 4s	16	5	Support métallique rouge et base blanche. 4	
Jetée secondaire Extrémité	32 10,43 N 009 16,48 W	Fl G 4s	17	5	Support métallique vert et base blanche. 4	
Feu de guidage à 47,5° Digue Principale centre	32 10,77 N 009 16,20 W	VQ RWG	23	5(2)	Tour métallique à bandes blanches et noirs. 10	Fonctionne jour et nuit. G : 41°- 45,5° (4,5°) W : 45,5°- 49° (3,5°) R : 49°- 53,5° (4,5°)
Feu directionnel à	32 10,17 N 009 16,12 W	Dir VQ W	15	5(2)	Tour métallique verte et base blanche. 5	Fonctionne jour et nuit. W : 92,5 - 97,5° (5°)

095°						
Bouée d'eaux saines "S0" - Prise de pilote	32 10,33 N 009 19,51 W	ISO W 4s	-	5		Doté de réflecteur radar (Déplacement de la bouée S0 vers la position (32°10,33' N/ 09°19,51' W) en cours d'exécution.
« S1 »	32 09,71 N 009 17,25 W	FI (3) G 12 s	-	5		Doté de réflecteur radar
« S2 »	32 10,33 N 009 17,40 W	FI (2) R 6s	-	5		Doté de réflecteur radar
« S3 »	32 10,02 N 009 16,94 W	FI (2) G 6s	-	5		Doté de réflecteur radar
« S5 »	32 10,29 N 009 16,68 W	Q G 1,2s	-	5		Doté de réflecteur radar
« TX1 »	32 10,48 N 009 16,21 W	Q(9) W 15s	-	3		Bouées provisoires qui changent de position au fur et à mesure que les travaux de construction du port avancent.
« TX2 »	32 10,42 N 009 16,20 W	ISO R 4s	-	3		

AVURNAV 084/20. Atlantique – Port de Mohammedia – Disparition bouée (VTS Mohammedia).

Bouée houlographe de couleur jaune « DATAWELL » (FI(5)Y.10s), mouillée dans la rade du port de Mohammedia, à la position (WGS84) : L = 33° 44,61' N — G : 007° 22,74' W, est disparu (LF.13450).

La dernière position transmise le 14.05.2020 par le GPS de ladite bouée est :

- L = 33° 58,455' N — G : 007° 01,797' W.

AVURNAV 083/20. Méditerranée – Abords de Tétouan – Ecopage (DIV OPS).

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 18 au 22.05.2020 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

- A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;
- B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 221700 Mai 20.

AVURNAV 082/20. Atlantique – Port de Tarfaya – Extinction bouée (CAP TARFAYA).

1. Feu de la bouée latérale Bâbord « TR4 » (FI.R.5s) (LF 19050) balisant le chenal d'accès du port de Tarfaya, est éteint. La position géographique de ladite bouée est comme suit :

- L = 27° 56,29' N — G = 012° 56,43' W. (WGS84).

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

AVURNAV 081/20. Atlantique – Port de Casablanca – Extinction feu (VTS CASA).

1. Feu de la jetée transversale Moulay Slimane extrémité du port de Casablanca, Oc(2).R.6s),(LF.14400), est éteint. La position géographique est comme suit (WGS 84) :

- L : 33° 36,82'N — G : 007° 35,44' W.

2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en service.

AVURNAV 080/20. Atlantique – Akhfennir – Rejet d'une bouée (SECMAR/SUD).

Bouée non identifiée de couleur blanche, est rejetée par la mer à la position : L = 28° 05' 37'' N — G : 012° 03' 43'' W.

AVURNAV 079/20. Atlantique – Port Dkhila – Récupération bouée (SECMAR/SUD) .

1. Bouée latérale Bâbord balisant le chenal d'accès du port Dkhila, est signalée à la dérive de sa position d'ancrage. Ladite bouée a été récupérée et amarrée à quai.
2. Un avis ultérieur vous fera connaître la date de sa remise en place.

AVURNAV 078/20. Atlantique – Port de Casablanca – Remise en service bouée (VTS CASA).

Feu de la bouée latérale tribord du port de Casablanca « CA1 » [Fl.G.6s], objet AVURNAV NR 073 /DHOC du 27.04.2020, est remis en service (LF.14200).

AVURNAV 077/20. Méditerranée – Abords de Tétouan – Ecopage (DIV OPS).

1. Activité aérienne d'entraînement d'écopage en mer aura lieu au large de Tétouan, du 04.05 au 08.05.2020 de 10h00 à 16h00, dans la zone délimitée par les coordonnées suivantes (WGS 84) :

- A : L = 35° 37,00' N — G = 005° 15,00' W ;
- B : L = 35° 35,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- C : L = 35° 33,00' N — G = 005° 05,00' W ;
- D : L = 35° 33,00' N — G = 005° 12,00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 081700 Mai 20.

Récapitulatifs des avertissements en vigueur.

AVURNAV 076/20. Atlantique et Méditerranée.

La situation actualisée des fermes aquacoles implantées le long du littoral du Royaume est comme suit :

1. Zone méditerranéenne :

Nom de la ferme aquacole	Limites externes d'implantation	Signalisation
M'diq (Aqua M'diq)	A : 35° 41' 28,449" N — 5° 18' 07,238" W ; B : 35° 41' 30,288" N — 5° 17' 53,493" W ; C : 35° 41' 23,109" N — 5° 17' 48,804" W ; D : 35° 41' 21,226" N — 5° 18' 02,602" W.	Le balisage de ces fermes est en cours d'étude pour se conformer à la recommandation de l'Association Internationale de signalisation maritime (AISM) O-139 sur la signalisation des structures artificielles en mer.
Cala Iris (Coopérative Cala Iris)	A : 35° 09' 10,559" N — 4° 21' 53,640" W ; B : 35° 09' 12,420" N — 4° 21' 40,259" W ; C : 35° 09' 03,660" N — 4° 21' 38,100" W ; D : 35° 09' 04,259" N — 4° 21' 53,880" W.	
NADOR (Coopérative Marchica)	A : 35° 07' 53,899" N — 2° 52' 50,940" W ; B : 35° 07' 59,840" N — 2° 52' 46,710" W ; C : 35° 07' 38,370" N — 2° 51' 57,860" W ; D : 35° 07' 32,169" N — 2° 52' 01,850" W.	
Ras El Ma (Coopérative Al Amal)	A : 35° 08' 41,290" N — 2° 27' 09,490" W ; B : 35° 08' 53,530" N — 2° 26' 56,479" W ; C : 35° 08' 46,939" N — 2° 26' 47,839" W ; D : 35° 08' 34,689" N — 2° 27' 00,850" W.	

2. Zone Atlantique:

Nom de la ferme aquacole	Limites externes d'implantation	Signalisation													
Casablanca (Coopérative Annahda) « (02) » fermes	A : 33° 28' 19,210" N-7° 59' 22,250" W ; B : 33° 28' 03,900" N -7° 59' 54,579" W ; C : 33° 27' 58,140" N-8° 00' 04,590" W ; D : 33° 28' 01,560" N- 8° 00' 06,660" W ; E : 33° 28' 11,240" N- 7° 59' 52,140" W ; F: 33° 28' 23,369" N- 7° 59' 24,330" W.	Le balisage de ces fermes est en cours d'étude pour se conformer à la recommandation de l'Association Internationale de signalisation maritime (AISM) O-139 sur la signalisation des structures artificielles en mer													
Oualidia	Des fermes aquacoles sont implantées tout au long de la lagune d'Oualidia.														
Imi Ouaddar « (05) » fermes	A : 30° 35' 9,743" N-9° 48' 5,838" W ; B : 30° 34' 5,335" N-9° 46' 46,418" W ; C : 30° 34' 35,89" N- 9° 46' 13,30" W ; D : 30° 35' 40,43" N-9° 47' 32,21" W.	La zone a été balisée par (04) bouées de marque spéciale de couleur jaune et de formes charpente. <table border="1"> <thead> <tr> <th>Bouées</th> <th>Caractéristiques</th> <th>Position</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Y1</td> <td rowspan="2">Bouées Actives (Fl.Y.5s) Portée 02 Nqs.</td> <td>30° 35' 9,743" N 9° 48' 5,838" W ;</td> </tr> <tr> <td>Y2</td> <td>30° 34' 16,9349" N 9° 46' 33,9546" W ;</td> </tr> <tr> <td>Y3</td> <td rowspan="2">Bouées Passives</td> <td>30° 34' 35,8946" N 9° 46' 13,3082" W ;</td> </tr> <tr> <td>Y4</td> <td>30° 35' 40,4376" N 9° 47' 32,2116" W.</td> </tr> </tbody> </table> Zone interdite à la navigation, au mouillage, au chalutage et à toutes activités de plongée ; - Calage de ces fermes aquacoles est permanent.	Bouées	Caractéristiques	Position	Y1	Bouées Actives (Fl.Y.5s) Portée 02 Nqs.	30° 35' 9,743" N 9° 48' 5,838" W ;	Y2	30° 34' 16,9349" N 9° 46' 33,9546" W ;	Y3	Bouées Passives	30° 34' 35,8946" N 9° 46' 13,3082" W ;	Y4	30° 35' 40,4376" N 9° 47' 32,2116" W.
Bouées	Caractéristiques	Position													
Y1	Bouées Actives (Fl.Y.5s) Portée 02 Nqs.	30° 35' 9,743" N 9° 48' 5,838" W ;													
Y2		30° 34' 16,9349" N 9° 46' 33,9546" W ;													
Y3	Bouées Passives	30° 34' 35,8946" N 9° 46' 13,3082" W ;													
Y4		30° 35' 40,4376" N 9° 47' 32,2116" W.													
Dakhla (Lasarga)	A : 23° 38' 33,515" N-15° 57' 48,877" W ; B : 23° 38' 08,147" N -15° 58' 08,732" W ; C : 23° 38' 31,437" N-15° 58' 43,928" W ; D : 23° 38' 56,915" N-15° 58' 23,989" W.														
Dakhla (Boutalha)	<u>Zone 1 :</u> A : 23° 51' 59,421" N-15° 50' 23,353" W ; B : 23° 50' 45,164" N-15° 49' 02,168" W ; C : 23° 49' 41,974" N-15° 51' 12,421" W ; D : 23° 50' 04,954" N-15° 51' 43,200" W. <u>Zone 2 :</u> A : 23° 51' 30,217" N-15° 48' 50,515" W ; B : 23° 51' 25,774" N -15° 48' 45,354" W ; C : 23° 51' 16,269" N- 15° 48' 55,025" W ; D : 23° 51' 20,711" N- 15° 49' 00,186" W.	Le balisage de ces fermes est en cours d'étude pour se conformer à la recommandation de l'Association Internationale de signalisation maritime (AISM) O-139 sur la signalisation des structures													

		artificielles en mer.
Dakhla (Duna Blanca)	A : 23° 48' 50,917" N-15° 43' 19,013" W ; B : 23° 49' 04,276" N-15° 43' 53,105" W ; C : 23° 47' 52,276" N -15° 44' 40,928" W ; D : 23° 46' 01,862" N- 15° 45' 40,432" W ; E : 23° 45' 50,822" N- 15° 45' 33,487" W.	
Dakhla (CINTRA NORD)	A : 23° 05' 03,820" N-16° 10' 33,063" W ; B : 23° 04' 25,997" N -16° 11' 04,310" W ; C : 23°04' 53,169" N -16° 11' 45,895" W ; D : 23° 05' 18,817" N-16° 11' 25,220" W ; E : 23° 05' 20,556" N- 16° 10' 59,142" W.	

AVURNAV 075/20. Atlantique et Méditerranée.

La situation actualisée des aires marines protégées implantées le long du littorale du Royaume est comme suit :

Nom de l'aire marine protégée	Limites externes d'implantation	Signalisation
M'diq	A : 35° 46' 27,60" N — 5° 20' 43,20" W ; B : 35° 45' 24,60" N — 5° 18' 42,60" W ; C : 35° 42' 03,00 " N — 5° 15' 42,60" W ; D : 35° 41' 09,60 " N — 5° 16' 25,20" W.	Le balisage de ces Aires Marines Protégées est en cours d'étude.
Fnideq	A : 35° 52' 40,80" N — 5° 20' 18,60" W ; B : 35° 50' 42,00" N — 5° 15' 13,80" W ; C : 35° 48' 54,00 " N — 5° 15' 57,00" W ; D : 35° 49' 00,60 " N — 5° 21' 09,60" W.	
Alboran (Entre oued Amtter et Tamrabet)	A : 35° 15' 16,38" N — 4° 47' 58,13" W ; B : 35° 32' 27,01" N — 5° 11' 19,97" W ; C : 35° 18' 27,26" N — 4° 44' 46,28" W ; D : 35° 34' 48,73"N — 5° 09' 2,36" W.	
Mogador	A : 32° 08' 41,27" N — 9° 18' 09,23" W ; B : 31° 37' 02,13" N — 9° 41' 30,16" W ; C : 32° 11' 15,65" N — 9° 22' 09,13" W ; D : 31° 38' 39,25"N — 9° 46' 29,12" W.	
Massa (Entre Ferkelik et Legzira)	A : 29° 46' 18,15" N — 9° 52' 43,04" W ; B : 29° 26' 40,01" N — 10° 07' 14,99" W ; C : 29° 48' 56,33" N — 9° 56' 07,34" W ; D : 29° 28' 56,11"N — 10° 10' 40,75" W.	

AVURNAV 074/20. Atlantique.

1. La situation actualisée des madragues et fermes d'engraissement implantées le long du littoral du Royaume est comme suit :

Nom de la madrague	Position géographique	Signalisation
Râs Spartel	35°45'37"N - 05°57'00"W	

Tahadart	35°41'18"N - 06°01'27"W	<p>De jour : Centre de la madrague : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. Extrémité des bras en mer : Un pavillon jaune marqué de lettre « M » ou « A » en noir. De nuit : Centre de la madrague : Deux feux verts disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre et visibles sur tout l'horizon à 3 M. Extrémité des bras en mer : Deux feux disposés l'un au-dessus de l'autre et séparés par une distance d'un mètre (supérieur rouge et inférieur vert) et visibles sur tout l'horizon à 3 M.</p>
Briech	35°36'41,8"N - 06°03'15"W	
La Garifa	35°32'51"N - 06°05'07"W	
Las Cuevas	35°27'24"N - 06°06'54"W	
Los Genizosos	35°23'05"N - 06°09'45"W	
Es Sahel	35°18'10"N - 06°11'40"W	
Punta Negra	35°09'06"N - 06°13'52"W	
Jolot	35°02'02"N - 06°18'50"W	
Principe	35°03'25"N - 06°15'49"W	
Kénitra 1	34°56'29,5"N - 06°21'15"W	
Kénitra 2	34°51'00"N - 06°21'00"W	
Kénitra 3	34°45'45"N - 06°23'43"W	
Mabrouka	34°40'00"N - 06°29'00"W	
Mansouria 2	34°06'43"N - 06°49'47"W	
Mansouria	34°29'00"N - 06°32'00"W	
Gharb	34°23'45"N - 06°40'30"W	
Bouknadel	34°14'58"N - 06°45'30"W	

2. Les coordonnées géographiques de la ferme d'engraissement :

Nom	Position géographique	Signalisation
Ferme d'engraissement	A :35° 18' 07" N - 6° 11' 19" W B :35° 19' 1,5" N - 6° 11' 19" W C :35° 19' 1,5" N - 6° 10' 7,9" W D :35° 18' 07" N - 6° 10' 7,9" W	Le balisage de cette ferme est en cours d'étude pour se conformer à la recommandation de l'Association Internationale de signalisation maritime (AISM) O-139 sur la signalisation des structures artificielles en mer.

- La plus grande prudence est recommandée ;
- Naviguer à plus de 4 Nqs dans ces zones ;
- Les madragues resteront en place durant la campagne de pêche 2020 ;
- Un avis ultérieur vous fera connaître la date d'enlèvement desdits madragues.

1.3. Avis aux navigateurs (AVINAV)

AVINAV 054/20. Méditerranée et Atlantique.

1. les opérations de repêchage des cadavres en mer devront être effectuées en coordination avec le MRCC.
2. Annuler AVURNAV NR 048 /DHOC /2020.

AVINAV 045/20. Méditerranée et Atlantique.

Dans le cadre du renforcement des dispositions prises par le Royaume du Maroc pour lutter contre la propagation du coronavirus « COVID-19 », l'accès aux ports marocains est temporairement suspendu pour tous les navires de plaisances, de croisière et de passagers.

Toutefois, cette disposition ne s'applique pas aux navires transportant exclusivement les ensembles routiers avec leurs chauffeurs.

Les compagnies maritimes concernées doivent prendre les dispositions nécessaires pour informer les passagers et éviter leur déplacement vers les ports de départ (annonces sur les sites web, appels téléphoniques, SMS, mail, réseaux sociaux...).

AVINAV 044/20. Atlantique (Entre Agadir et Dakhla).

1. La Marine Royale effectuera des tirs d'instruction en mer du 01.04 au 23.04.2020 et du 28.05 au 30.06.2020, dans les trois secteurs de tir compris entre les radiales 270° et 360° sur un rayon de 20 milles et 12 000 pieds d'altitude, centrés sur les points suivants :

- A (zone Bravo), large d'Agadir : L = 29° 53' N — G = 010° 15' W ;
- B (zone Charlie), large de Laâyoune : L = 27° 00' N — G = 013° 50' W ;
- C (zone Delta), large de Dakhla : L = 23° 35' N — G = 017° 00' W.

2. Annuler cet AVURNAV le 010100 (UTC+1) juillet 20.

AVINAV 031/20. Atlantique (Agadir).

1. Barils métalliques sont ancrés par positions : L = 30° 31,002' N – G = 009° 44,726' W, L = 30° 31,842' N – G = 009° 45,222' W, L = 30° 31,674' N – G = 009° 43,678' W, lesdits barils ne sont pas balises et constituent un danger pour la navigation.
2. Veille attentive et prudence recommandées.

AVINAV 030/20. Atlantique (Jorf Lasfar).

1. Cargo dénommé « M/V GRANDE TOGO », battant Pavillon italien a déclaré avoir perdu (04) conteneurs à la mer par position géographique (WGS84) : L = 33° 17' N – G = 009° 05' W.
2. Veille attentive et prudence recommandées.

AVINAV 027/20. Atlantique (Dakhla).

Navire de pêche turc dénommé « Ahmet ocak 55 », a subi le 06/02/2020 une voie d'eau dans la salle machine. Il a été abandonné le 07/02/2020 après avoir mouillé par position : L = 24° 08,48' N – G = 016° 36,10' W avec à bord 40 T gasoil, 1,5 T d'huile hydraulique et 10 bouteilles de gaz de 40L, le navire qui dérive vers le 230° à une vitesse de 02,8 Nds présente un danger pour la navigation.

Veille attentive et prudence recommandées.

AVINAV 013/20. Atlantique (Ouest d'Oued el Kraa).

Chalutier de pêche côtière dénommé « SABRI-2 », N/C 6-941, de 23,55 m de longueur et de 7,10 m de largeur, a coulé le 12.01.2020, par position : L = 24° 45,45' N - G = 015° 43,33' W, soit 45 Nqs à l'Ouest

de Oued el Kraa.

AVINAV 194/19. Atlantique (Safi).

1. Embarcation dénommée « **BOUALAM-2** », N/C 7.6756, signalée à la dérive, est localisée à la position : L = 32° 40,70' N — G = 009° 06,80' W, dite embarcation est repérée par une bouée de couleur rouge.
2. Veille attentive et prudence conseillée.

AVINAV 190/19. Atlantique (Large d'Essaouira).

1. Embarcation à rames dénommée « **SOMA OF ESSEX** », portant N° SSR 1526697, sans occupants est localisée à la dérive le 21.12.2019 à 13H20, à la position (WGS 84):
 - L = 31° 34' N — G = 010° 54' W.
2. Veille attentive et prudence conseillée.

AVINAV 175/19. Atlantique.

Chalutier de pêche côtière dénommé « **MESNAOUI** », N/C 7-601, de 16.91 m de longueur et 4.84 m de largeur, a coulé le 22.11.2019, par la position : L = 29° 05' 55,21" N - G = 010° 31' 21,61" W.

AVINAV 141/19. Atlantique (Cap Barbas).

Palangrier Egyptien dénommé « **ABO ALY WEIAD MOSTIAN BE ALLA** » N/C 100274, a échoué le 02.10.2019 à 04h30, par position (WGS84) :

- L = 22° 17' 01" N- G = 016° 33' 53" W.

AVINAV 134/19. Atlantique (Large DAKHLA).

Carte : 7883 FR

Palangrier dénommé **AKHAOUANI II** N/C 3-540, de 18.25 m de longueur et 5.12 m de largeur, a coulé le 26.09.2019 à 22h00, par position : L = 23° 50.453' N- G = 016° 41.262' W.

AVINAV 130/19. Atlantique (Abords de Tan Tan).

Palangrier marocain dénommer « **AQUARIUM 2** » N/C 6-936, de 18.65 m de longueur et 5.53 m de largeur, a échoué le 18.09.2019 vers 03h00, à la position (WGS84) : L = 28° 25' 16 " N - G = 011° 23' 55" W soit environ 03 Nqs au Sud du port de Tan Tan.

AVINAV 120/19. Atlantique (Entre Pointe Nador et Cap Hadid).

Bâtiment Hydrographique et Océanographique Multi-Missions (BHO2M) de nationalité marocaine, dénommé « **DAR AL BEIDA** », effectue une campagne Hydro-Océanographique en Atlantique Nord, entre Pointe Nador et Cap Hadid, entre les parallèles L = 31° 42' N et L = 35° 15' N, du 20.08.2019 jusqu'à nouvel avis.

AVINAV 054/19. Atlantique (Entre Oued Sous et Oued Massa).

Cartes : 6227 FR, 7270 FR

Sardinier marocain dénommé **TISSIR-2** N/C 8-402, de 22.64 m de longueur et 6.56 m de largeur, a coulé le 01.04.2019 à 02h30, par position : L = 30° 15.84' N - G = 009° 38.84' W.

AVINAV 032/19. Atlantique (Abords du port Agadir).

Carte : 6178 FR

1. Tracé de l'émissaire sous-marin de la station côtière de traitement des eaux usées du Régie Autonome Multi-Service d'Agadir, situé au Nord-Ouest de l'enracinement de la jetée principale du port d'Anza à 1,9

milles nautiques, est délimité par les coordonnées géographiques suivantes (WGS 84) :

- ✓ A (départ station) : L = 30° 26,96' N — G = 009° 39,63' W ;
- ✓ B (point de rejet) : L = 30° 26,33' N — G = 009° 41,08' W.

2. Extrémité de cet émissaire est matérialisée par une bouée de marque spéciale dont les caractéristiques sont :

- ✓ Position : L = 30° 26,28' N — G = 009° 41,14' W (WGS 84) ;
- ✓ Forme : charpente ;
- ✓ Couleur : jaune ;
- ✓ Voyant : un seul voyant en forme de X jaune.

3. Le mouillage, le chalutage et les opérations sur le fond à proximité de ladite bouée sont interdits.

4. Un avis ultérieur vous fera connaître les caractéristiques du feu de la bouée.

AVINAV 017/19. Méditerranée (Entre Ras Afrau et Pointe Négri).

Cartes : 7658 FR, 6570 FR.

Dans le cadre des travaux de construction du port de Nador West MED, une zone interdite à la navigation, au mouillage et au chalutage, a été instaurée jusqu'à nouvel ordre.

Les limites géographiques de cette zone sont comme suit : (WGS 84).

- A : L = 35° 15.58' N — G = 003° 09.06' W ;
- B : L = 35° 15.80' N — G = 003° 09.30' W ;
- C : L = 35° 16.76' N — G = 003° 08.68' W ;
- D : L = 35° 16.95' N — G = 003° 09.19' W ;
- E : L = 35° 15.63' N — G = 003° 12.84' W ;
- F : L = 35° 14.21' N — G = 003° 16.74' W ;
- G : L = 35° 13.48' N — G = 003° 16.43' W ;
- H : L = 35° 14.64' N — G = 003° 11.81' W ;
- I : L = 35° 13.93' N — G = 003° 11,00' W.

AVINAV 008/19. Atlantique (Tarfaya).

Cartes : 7270 FR

1. Sardinier marocain dénommé « **ABDELMOUGHIT** », de 24,4 m de longueur et 7,4 m de largeur, a échoué journée du 18.01.19 à 04 h 50, à la position : L = 27° 57,60' N — G = 012° 55,80' W, soit à 0,9 Mile nautique au NNE de la jetée principale du port de Tarfaya.

2. Il constitue un danger pour la navigation.

3. Il est demandé de ne pas chaluter ou d'effectuer des opérations sur le fond à proximité.

4. Un avis ultérieur fera connaître l'opération de coulage ou de renflouage dudit sardinier.

AVINAV 118/18. Atlantique (Entre Laâyoune et Boujdour)

Chalutier de pêche côtière dénommé « **MESSOUDI** » N/C 8-208, de 23.35 m de longueur et 6.08 m de largeur, a coulé le 01.12.2018 à 07h00, à la position (WGS84) : L = 26° 42.60' N — G = 014° 09.30' W.

1.4. Avis préliminaires, temporaires et divers

Liste des avis préliminaires, temporaires et divers parus du 01 au 31 mai 2020.

Avis 20 – 05 – P - 001. Atlantique – large de Dakhla – bouée METOCEAN.

Une bouée METOCEAN est en cours de mouillage, à une profondeur de -20 m à -30 m au large de Dakhla à la position : L = 23° 39' 52,40" N – G = 016° 02' 31" W.

- Les caractéristiques de ladite bouée seront communiquées ultérieurement.

- Ledit avis annule et remplace l'avis 20 – 02 – T - 001.

Récapitulatif des avis préliminaires, temporaires et divers.

Avis 20 – 03 – P - 001. Atlantique – Port de Casablanca – établissements de signalisation maritime.

Carte : FR 7700

Dans le cadre de mise à jour du nouveau plan de balisage du port de Casablanca et ce, suite à la construction de nouveaux ouvrages portuaires à savoir, le nouveau port de pêche, le nouveau terminal de croisière et le nouveau chantier naval, ci-dessous le nouveau balisage du complexe portuaire de Casablanca.

N° ESM	Désignation	Position géographique	Caractéristiques techniques Provisoires
ESM DU COMPLEXE PORTUAIRE DE CASABLANCA			
1	Bouée CA d'atterrissage	33°41,07'N -07°34,00'W	Feu Blanc Iso 4s 5m 6M
2	Bouée CA1, latérale tribord	33°39,48'N-07°34,6'W	Feu Vert 1é 4s 3m 6M
3	Bouée CA2, latérale modifiée (Chenal préféré tribord	33°38,00'N-07°33,1'W	Feu Rouge 2éclat 6s 3m 4M
4	Bouée CA3, latérale tribord	33°38,00'N-07°34,6'W	Feu Vert 2é 6s 3m 4M
5	Bouée Cardinale Est	33° 37,33'N-07° 35,24'W	Feu Blanc Sc. VQ(3) 5s 4m 4M
5 bis	Feu de musoir jetée Moulay Youssef	33° 37,22'N-07° 35,50'W	Feu Vert 3é 10s 13 m 7 NM
6	Phare d'Oukkacha secteur 245°-60°	33° 36,94'N-07° 33,76'W	Feu à secteur Rouge Oc (3) 15s 29m 16M
ESM DU NOUVEAU PORT DE PÊCHE			
7	Feu fixe Espar limite de la ligne de sonde de 5m	33° 36,74'N-07° 34,60'W	Feu Rouge Sc. Q 1s 15m Facultative
8	Feu du musoir de la jetée principale du NPP	33° 36,75'N-07° 34,90'W	Feu Blanc Sc Groupé Q(3) 10s 15m 8M
9	Feu latéral tribord de la passe du NPP	33° 36,65'N-07° 35,04'W	Feu Vert 1é 4s 10m 3M
10	Feu latéral tribord de la darse intérieure du NPP	33° 36,6'N-07°35,10'W	Feu Vert 2é 4s 7m 3M
11	Feu latéral Bâbord de la passe du NPP	33° 36,51'N-07°35,00'W	Feu Rouge 1é 4s 10m 3M
12	Feu directionnel, balisant la limite du linge de sonde -5m	33° 36,51'N-07° 35,00'W	Feu Rouge direction 8° (255°263°) Oc(3) 6s 12m 6M
ESM DU COMPLEXE PORTUAIRE DE CASABLANCA (SUITE)			
13	Feu jetée Moulay Slimane	33° 36,83'N-07° 35,45'W	Feu Rouge 4é 12s 12m 4M
14	Feu directionnel 229°	33° 36,78'N-07° 35,64'W	Feu Blanc (4°) Oc 6s 12m 12M
15	Feu coin Terminal Croisière	33° 37,01'N-07° 35,88'W	Feu Vert 1é 6s 6m 3M
16	Feu terminal à conteneurs EST	33° 36,77'N-07° 35,86'W	Feu Rouge 1é 6s 12m 3M
17	Feu de la jetée OCP	33° 36,67'N-07° 36,26'W	Feu Rouge 2é 8s 6m 3M
18	Feu Epi SW jetée Moulay Youssef	33° 36,77'N-07° 36,30'W	Feu Vert 2é 8s 6m 3M
19	Feu directionnel 246°	33° 36,43'N-07° 37,00'W	Feu Blanc (3°) Oc 4s 12m 12M
20	Feu Epi jetée Moulay Youssef	33° 37,08'N-07°35,62'W	Feu Vert 4é 12 s 6m 4M
ESM DE LA MARINA			

21	Feu latéral tribord de la passe de la Marina	33° 36,28'N-07° 36,96'W	Feu Vert 3é 10s 6m 3M
22	Feu latéral Bâbord de la passe de la Marina	33° 36,28'N-07° 37,04'W	Feu Rouge 3é 10s 6m 3M
23	Feu latéral Bâbord d'accès à la darse de la Marina	33° 36,25'N-07° 36,94'W	Feu Rouge 3é 10s 6m 3M
24	Feu latéral tribord d'accès à la darse de la Marina	33° 36,61'N-07° 36,29'W	Feu Vert 2é 6s 2m 3M

- Un AVURNAV et des avis ultérieurs de correction de carte et des documents nautiques vous seront communiqués avec les positions exactes des dites ESM.

Avis 20 – 01 – T - 019. Méditerranée – Port de Nador – Travaux de dragage (ANP).

Carte : 5864 FR

1. Dans le cadre des travaux d'extension du port de Nador, des opérations de dragage sont entamées dans le chenal d'accès et le bassin du port à partir du 23 décembre 2019.
2. Veille attentive et prudence conseillée.

Avis 19 - 12 - T - 191. Méditerranée – Détroit de Gibraltar – Travaux de réparation du câble sous-marin (Div OPS).

1. Embarcation dénommée « **NEMO** » de la compagnie espagnole « WORKBOAT SERVICE », est autorisée à effectuer des travaux de réparation du câble sous-marin d'électricité dans les eaux sous juridiction marocaine dans le Détroit de Gibraltar, à partir du 22.12.2019 pour une durée de six Mois.
2. Large tour demandée.

Avis 19 - 08 - T – 110 et Avis 19 – 08 – T - 112. Atlantique (Port de Laâyoune).

Carte : 7883 FR

Dans le cadre de construction du nouveau port WHARF OCP (PHOS BOUCRAA) à Laâyoune, société ARCHIRODON GROUP NV BRANCH LAAYOUNE effectuera des opérations de dragage selon le planning ci-après :

➤ **Zone 1 « du 15.08.19 au 15.09.19 » :**

A :	L = 27° 05' 21,06" N	—	G = 013° 25' 31,29" W ;
B :	L = 27° 05' 33,77" N	—	G = 013° 25' 28,25" W ;
C :	L = 27° 05' 33,26" N	—	G = 013° 25' 25,59" W ;
D :	L = 27° 05' 26,40" N	—	G = 013° 25' 24,45" W ;
E :	L = 27° 05' 20,04" N	—	G = 013° 25' 25,96" W.

➤ **Zone 2 « du 15.09.19 pour une durée de deux ans » :**

A :	L = 27° 02' 33,92" N	—	G = 013° 28' 55,42" W ;
B :	L = 27° 02' 56,29" N	—	G = 013° 28' 04,96" W ;
C :	L = 27° 02' 50,79" N	—	G = 013° 27' 48,40" W ;
D :	L = 27° 02' 18,16" N	—	G = 013° 28' 46,32" W ;
E :	L = 27° 02' 02,88" N	—	G = 013° 28' 44,20" W.

Deux bouées de marque spéciale (Fl.Y.3s) sont installées aux positions suivantes :

- A : L = 27° 03,340' N – G = 013° 28,822' W ;
- B : L = 27° 02,902' N – G = 013° 26,752' W.

1.5. Avertissement NAVAREA.

Avertissement NAVAREA II.

NAVAREA II 160/20

TARFAYA

1. EXERCICES DE TIR DU 28 MAI AU 30 JUN 20 DANS UN RAYON DE 20 MILLES CENTRE PAR:
 - A. 29-53N 010-15W
DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.
 - B. 27-00N 013-50W
DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.
 - C. 23-35N 017-00W
DANS UN SECTEUR DE 270 A 360 DEGRES.
2. ANNULER CE MSG LE 010100 UTC JUL 20.

NAVAREA II 083/20

MAROC.

1. EN RAISON DES MESURES DE SECURITE PRISES POUR LUTTER CONTRE LE COVID-19, TOUS LES PORTS MAROCAINS RESTERONT FERMES AUX NAVIRES A PASSAGERS ET BATEAUX DE PLAISANCE JUSQU'A NOUVEL AVIS.
2. ANNULER NAVAREA II 082/20.

Avertissement NAVAREA III.

Néant.

CHAPITRE 2.

CORRECTIONS

2.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

2.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Remplacer paragraphe 3.1.6.4. Zone de pêche et de cultures marines par :

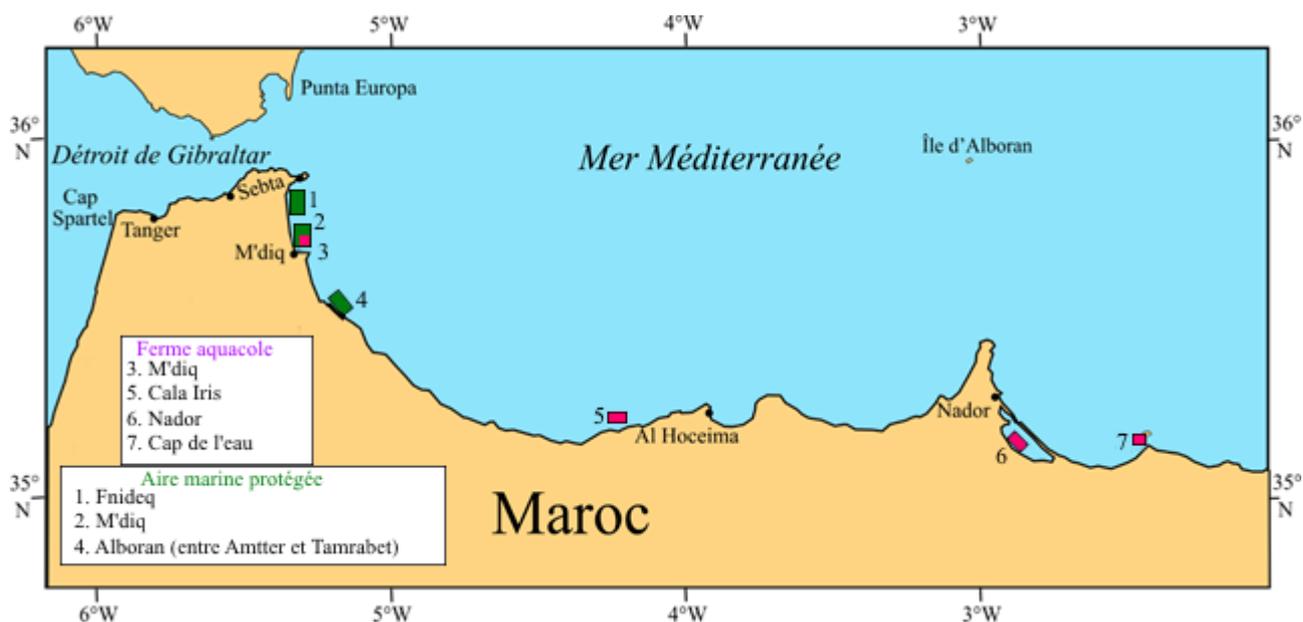
3.1.6.4. Zone de pêche et de cultures marines.

De grandes concentrations de bateaux de pêche peuvent être rencontrées dans une zone située au SW du dispositif de séparation du trafic à « Banc del Hoyo ». Cette zone est limitée par les parallèles 36° N et 35° 30' N et par les méridiens 6° 50' W et 6° 10' W.

Des fermes d'aquaculture et des aires marines protégées sont calées sur les côtes méditerranéennes. Les emplacements et les positions sont donnés en annexe 5.2. Toujours signalées de jour et de nuit, elles présentent un danger pour la navigation jusqu'à 3 M de la côte.

La planche ci-après indique les noms et les emplacements des fermes d'aquaculture et les aires marines protégées en méditerranée.

Remplacer image 3.1.6.4 – Nom et emplacement des fermes d'aquaculture page 82 par :



3.1.6.4 - Nom et emplacement des fermes d'aquaculture et aires marines protégées (d'après DPM).

Remplacer image 4- Carte de la zone Atlantique page 141 par :



4 – Carte de la zone Atlantique

Remplacer paragraphe 4.1.6.2. Zone de pêche et cultures marines page 147 par :

4.1.6.2. Zone de pêche et de cultures marines.

De grandes concentrations de bateaux de pêche peuvent être rencontrées dans une zone située au SW du dispositif de séparation du trafic à « Banc del Hoyo ». Cette zone est limitée par les parallèles 36° N et 35° 30' N et par les méridiens 6° 50' W et 6° 10' W.

Du début du mois de mai à la fin du mois de décembre, la pêche à la sardine occasionne des concentrations de petits bateaux jusqu'à 20 M au large de la côte entre Cap Cantin et Essaouira. Il est recommandé de veiller attentivement ces sardiniers qui peuvent se signaler tardivement à l'approche d'un navire.

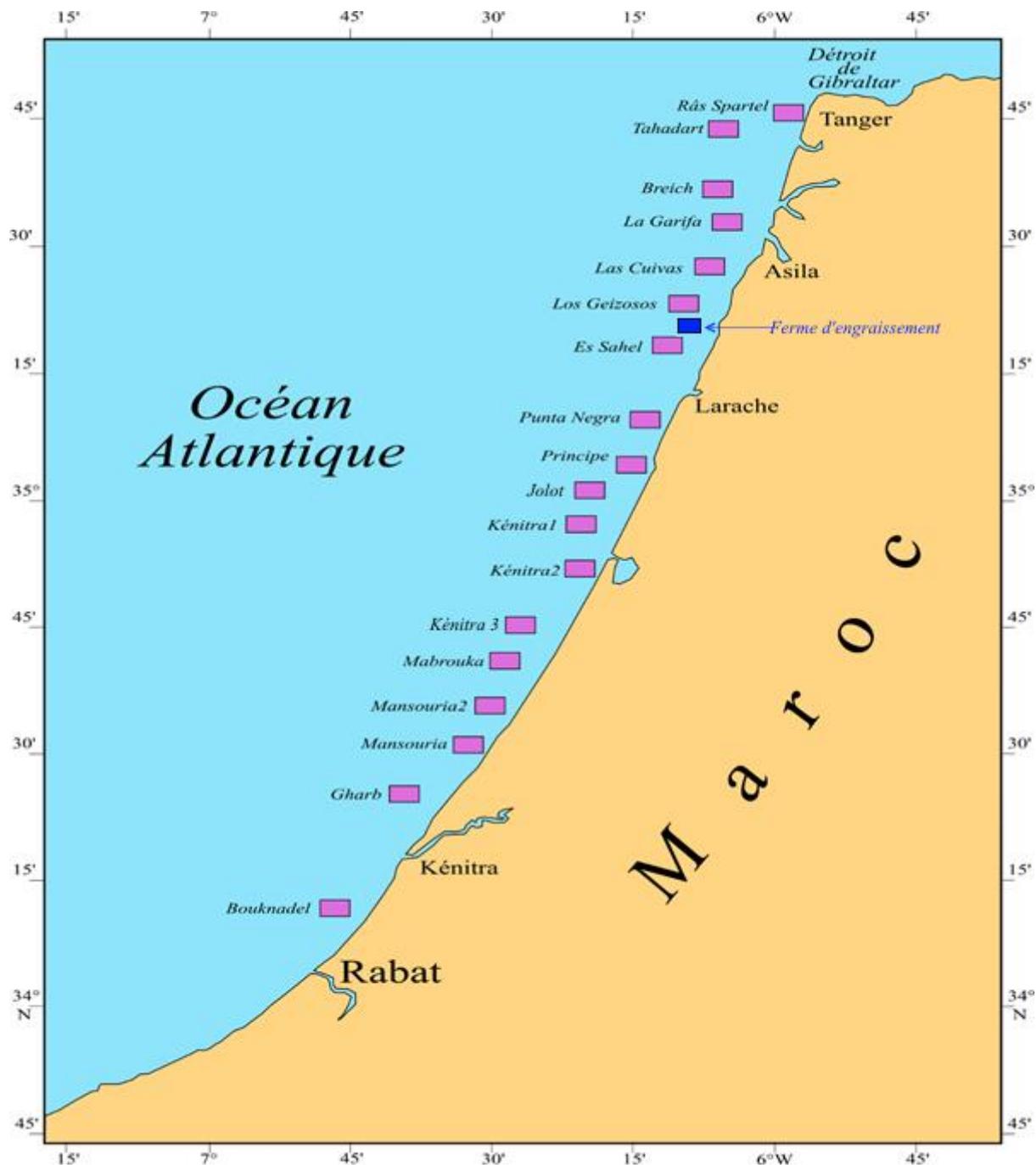
Les pêcheurs utilisent souvent des filets dérivants dont la longueur peut atteindre plusieurs kilomètres ; ils sont éventuellement balisés par des feux scintillants.

Des madragues et ferme d'engraissement peuvent être posées sur les côtes atlantiques. Les emplacements et les positions sont

donnés en annexe 5.2. Souvent déplacées, toujours signalées de jour et de nuit, elles présentent un danger pour la navigation jusqu'à 4 M de la côte.

La planche ci-après donne les noms et les emplacements des madragues et ferme d'engraissement en zone atlantique.

Remplacer image 4.1.6.2 – Nom et emplacement des madragues page 147 par :



4.1.6.2 – Nom et emplacement des madragues et ferme d'engraissement

Remplacer paragraphe 4.6. Entre Pointe d'El Hank et port de Jorf Lasfar par :

Entre la Pointe d'El Hank (33° 37' N — 7° 39' W) et le port de Jorf Lasfar distant de 60 M au SW, la côte est sablonneuse et, parsemée de roches. Elle est battue par la houle. Par vents d'Ouest, les courants ont tendance à porter vers la côte.

Les ports d'El Jadida (§ 4.6.2), Nouveau port Gazier de Jorf Lasfar (§ 4.6.4) et Jorf Lasfar (§ 4.7), sont établis sur cette côte.

AVERTISSEMENT. Il est recommandé de naviguer à plus de 3 M au large de la côte de cette région. Une ferme aquacole est implantée au niveau de la plage de Sidi Rahal, l'emplacement et les positions de la ferme sont donnés en annexe 5.2.

Remplacer paragraphe 4.10.1. Entre port de Safi et Nouveau port de Safi par :

4.10.1. Entre port de Safi et port de Safi Atlantique.

Entre le port de Safi et la Pointe Rouazzi (32° 15' N — 9° 16' W) distante d'environ 3,7 M au SSW, la côte rocheuse et élevée. À 2,5 M au SE de la Pointe Rouazzi, les cheminées d'une usine et un groupe de pylônes sont apparents. Ils sont signalés par des feux d'obstacle aérien.

À 4 M au Sud de la même pointe, Jorf El Yhoudi est une colline escarpée, haute de 90 m et de couleur rougeâtre.

Une bouée houlographe lumineuse [Fl(5)Y.20s] est mouillée à 1,96 M au NW de l'extrémité SW de la jetée principale.

2.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

2.3.1. Correction temporaire.

Zone Méditerranée (Du Cap Spartel à la frontière Est du Royaume du Maroc) parus du 01 au 31 mai 2020.

Néant.

Récapitulatif des corrections (Zone Méditerranée).

00050 D.2510	Cap Spartel	35 47,47 N 005 55,43 W	Fl(4)W.20s	92	30	Tour carrée jaune 24	[3 (0.2 ; 2.3) ; 0.2 ; 12.3]. Eteint	20 04
			Dia(4).90s				[3 (2 ; 3) ; 2 ; 73]	
	Port militaire de Ksar Sghir							
01350	Môle – Extrémité	35 50,52 N 005 34,47 W	VQ(3)W.5s	4	2	Poteau blanc 1,5	Eteint	20 01
	Tanger Med 1							
02600 D.2493	Pointe Ciress	35 54,41 N (Râs Ciress) 005 28,89 W	Fl(3)W.12	44	18	Tour tronconique ocre 8	[2 (1.6 ; 0.4) ; 1.6 ; 6.4] Vis 060°-330° (270°) Eteint (2018)	18 01
	Port de Nador							
07100	« NA1 »	35 16,68 N 002 55,44 W	Fl.G.5s	1,5	2		Retiré	20 01
07200	« NA5 »	35 16,42 N 002 55,53 W	Fl(3)G.6s	1,5	2		A la dérive	19 10

Zone Atlantique (Entre le Cap Spartel et le Cap Blanc) parus du 01 au 31 mai 2020.

Port de Mohammedia								
13450	« DATAWELL »	33 44,61 N 007 22,74 W	Fl(5)Y.10s	...	5		Disparu	20 05
Port de Casablanca								
14200	« CA1 »	33 38,10 N 007 34,70 W	Fl.G.6s	...	5			20 05
14600 D.2568.1	Silo à grains SOSIPO Angle NE	33 36,20 N 007 36,60 W	Oc(4)WR.12s	48	W.16 R.8	Tour carrée bandes verticales rouges et blanches	Éteint	20 05
Port de Tarfaya								
19050	« TR 4 »	27 56,29 N 012 56,43 W	Fl.R.5s		3		Eteint	20 05
Port Dakhla								
20300	« DK »	23 36,35 N 016 00,11 W	Fl.W.10s	..	8		Atterrissage Disparu	20 05

Récapitulatif des corrections (Zone Atlantique).

00050 D.2510	Cap Spartel	35 47,47 N 005 55,43 W	Fl(4)W.20s	92	30	Tour carrée jaune 24	[3 (0.2 ; 2.3) ; 0.2 ; 12.3]. Eteint	20 04
			Dia(4).90s				[3 (2 ; 3) ; 2 ; 73]	
Port de Larache								
09750	Mât sémaphorique de la digue Sud	35 12,00 N 006 09,16 W	F.RWG		5	Mât	Feux fixes superposés visibles sur tout l'horizon Éteint	19 03
Port de Mehdiya, Oued Sebou et port Kenitra								
10300 D.2540	Antérieur NR 3	34 15,62 N 006 40,13 W	Oc(3)W.12s	12	5	△ G	Rive Tribord Éteint	18 04
Port de Casablanca								
14100 D.2567	Roches Noires	33 36,30 N 007 34,75 W	Oc.WR.4s	21	W.20 R.16	Tour blanche Lanterne rouge 19	[1] W 080°-090° (10°) ; 080° ≈ limite terre, R 090°-162° (72°), W 162°-237° (75°) ; 237° ≈ limite terre Eteint (2009)	18 01
Port de Jorf Lasfar								
15250	« JL2 »	33 07,30 N 008 39,28 W	LFl(2)R.10s	...	8		MMSI 992423100 Éteint	20 04
15600	Cap Cantin	32 32,50 N	Fl(2)W.10s	65	22	Tour carrée	[0.4 ; 1.6 ; 0.4 ; 7.6]	

D.2592	(Râs Beddouza)	009 17 W				ocre clair lanterne verte 19	Éteint		20 02
Port de Safi									
15850 D.2599	Feu directionnel à 150°	32 18,37 N 009 14,91 W	Oc.W.4s	10	3	Mât en forme cylindrique 10	W 147,5°-152,5° (5°) Eteint le 21.12.18.		18 08
Sidi Ifni									
18050 D.2616.6	Cap Drâa	28 40,52 N 011 07,47 W	Fl(2)W.5s	85	25	Pylône métallique 33	Éteint		20 04
Port de Tan Tan									
18100 D.2617	Nachtigal	28 28,51 N 011 20,77 W	Fl.W.5s	36	15	Tour 7	Eteint (2018)		18 01
18450	Guidage Vigie de la capitainerie	28 28,82 N 011 21,00 W	VQ.RWG.0,6s	18	Jour :2 Nuit :5	Mât métallique 6	G 030°- 035° (5°), W 035°-037° (2°), R 037°-042° (5°)	Éteint	20 03
Port de Laâyoune									
19900 D.2628	Cap Boujdour Feu aéromaritime	26 07,44 N 014 29,17 W	Fl(3)W.15s	70	24	Tour heptagonale blanche avec bandes verticales beiges	Eteint		18 05
Port de Dakhla									
20350	« <i>DK1</i> »	23 36,05 N 015 59,60 W	Fl(2)G.5s	5	5		Support brisé le 30.07.18		18 03
20450	« <i>DK3</i> »	23 35,71 N 015 59,13 W	Fl(2)G.10s		5		À la derive		20 04
20600	« <i>DKS6</i> »	23 39,27 N 015 56,89 W	Q.R.5s		4		Eteint		19 11
20650	« <i>DK7</i> »	23 40,05 N 015 54,83 W	Fl(2)G.5s		5		Disparue		19 03
20700	« <i>DKS8</i> »	23 39,35 N 015 56,97 W	Q.R.5s	...	4		Eteint		19 11

2.3.2. Correction permanente.

Remplacer numérotation port Safi 2.2.11 par :

2.2.11.1 Port de Safi

Ajouter le tableau ci-dessous à la page 48 entre port de Safi et Port d'Essaouira

Numéro	Nom Localisation	Position	Caractéristiques	Élévation	Portée	Description structure	Informations Complémentaires
2.2.11.2 Port de Safi Atlantique							
16050	Jetée principale- extrémité SW	32 10,47 N 009 16,79 W	Q R 1,2s	25	13	Tour métallique rouge et base blanche. 14	Contient une balise AIS codée « nouveau port de Safi ». 20 05
16100	Jetée principale épi SE Extrémité	32 10,55 N 009 16,66 W	FI R 4s	16	5	Support métallique rouge et base blanche. 4	20 05
16150	Jetée secondaire Extrémité	32 10,43 N 009 16,48 W	FI G 4s	17	5	Support métallique vert et base blanche. 4	20 05
16200	Feu de guidage à 47,5° Digue Principale centre	32 10,77 N 009 16,20 W	VQ RWG	23	5(2)	Tour métallique à bandes blanches et noirs. 10	Fonctionne jour et nuit. G : 41°- 45,5° (4,5°) W : 45,5°- 49° (3,5°) R : 49°- 53,5° (4,5°) 20 05
16250	Feu directionnel à 095°	32 10,17 N 009 16,12 W	Dir VQ W	15	5(2)	Tour métallique verte et base blanche. 5	Fonctionne jour et nuit. W : 92,5 - 97,5° (5°) 20 05
16300	Bouée d'eaux saines "S0" -Prise de pilote	32 10,33 N 009 19,51 W	ISO W 4s		5		Doté de réflecteur radar (Déplacement de la bouée S0 vers la position (32°10,33' N/ 09°19,51' W) en cours d'exécution. 20 05
16350	« S1 »	32 09,71 N 009 17,25 W	FI (3) G 12 s	-	5		Doté de réflecteur radar 20 05
16400	« S2 »	32 10,33 N 009 17,40 W	FI (2) R 6s	-	5		Doté de réflecteur radar 20 05
16450	« S3 »	32 10,02 N 009 16,94 W	FI (2) G 6s	-	5		Doté de réflecteur radar 20 05
16500	« S5 »	32 10,29 N 009 16,68 W	Q G 1,2s		5		Doté de réflecteur radar 20 05
16550	« TX1 »	32 10,48 N 009 16,21 W	Q(9) W 15s		3		Bouées provisoires qui changent de position au fur et à mesure que les travaux de construction du port avancent. 20 05
16600	« TX2 »	32 10,42 N 009 16,20 W	ISO R 4s		3		20 05

2.4. Autres ouvrages

Néant.

CHAPITRE 3.MODIFICATIONS AUX COLLECTIONS

3.1. Cartes marocaines coproduites avec le SHOM

Néant.

3.2. Instructions nautiques des côtes marocaines

Néant.

3.3. Livre des feux et Radiosignaux des côtes marocaines

Néant.

3.4. Autres ouvrages

Néant.